



STATION D'ÉVALUATION CHAROLAISE DE SAONE ET LOIRE

Vente aux enchères de taureaux reproducteurs Charolais

Vendredi 18-02-2022

FORMULAIRE D'INSCRIPTION VENTE A DISTANCE

Par téléphone et/ou par pli cacheté

Je soussigné M. ou Mme (Nom et Prénom).....

Représentant de l'exploitation (Nom de l'exploitation)

N° de cheptel :

Adresse :

CP : Commune :

Tel (portable) : E.mail

Certifie avoir pris connaissances du règlement de la vente et l'accepte (page2).

Verse une caution d'un montant de 2700 € (correspondant à la valeur de mise à prix)
par chèque (à joindre à l'envoi de ce formulaire) **ou par virement bancaire** (Références ci-dessous)

CREDIT AGRICOLE CENTRE EST MACON
INTITULE DU COMPTE :GIE SYNERGIE CHAROLAIS : STATION DE JALOGNY

59 rue du 19 Mars 1962

71000 MACON

DOMICILIATION

Code établissement Code guichet Numéro de compte Clé RIB

17806 00808 62244279193 78

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1780 6008 0862 2442 7919 378

Demande au GIE Synergie Charolais de sur-enchérir et se porter acquéreur en mon nom, du (des) bovin (s) indiqués ci-dessous, pour la valeur maximale indiquée ci-dessous, lors de la vente aux enchères organisée par la station d'évaluation de Jalogny le 18-02-2028

Nombre de veau(x) que vous souhaitez acquérir*	Ordre de Préférence**	N° NATIONAL DU VEAU	NOM DU VEAU	OFFRE DE PRIX MAXIMUM***
	1			
	2			
	3			
	4			
	5			

* 5 Reproducteurs maximum

** Attention, votre ordre de préférence doit également respecter l'ordre de passage des veaux

*** La mise à prix est de 2700 € HT et les enchères sont par tranche de 50 € HT. Votre offre de prix doit donc être un multiple de 50 €, et ne peut être inférieure à 2 700€ HT ; Si personne ne sur-enchérit, le reproducteur sera adjudgé à la valeur arrêtée des enchères.

Fait le :
Signature de l'éleveur,

STATION D'ÉVALUATION CHAROLAISE DE SAONE ET LOIRE

Vente aux enchères de taureaux reproducteurs Charolais

Vendredi 18-02-2022



REGLEMENT DE LA VENTE

1. La vente se déroulera **le vendredi 18 février 2022** à l'extérieur du Hall d'exposition à Charolles. Les opérations de vente commenceront à 13h précises. Les animaux seront visibles à partir de 10 heures.
2. Les ventes seront réalisées aux enchères au moyen de boîtiers électroniques ou via le service @sicafomelive en collaboration avec la Sicafome ou via téléphone ou pli cacheté. Les animaux seront attribués au plus offrant et dernier enchérisseur.
3. Chaque reproducteur sera proposé aux enchères après une présentation de ses caractéristiques génétiques et morphologiques.
4. La mise à prix est **de 2 700 € HT**. Le montant des enchères se fera par multiple de 50 € HT. Il conviendra d'ajouter la TVA au prix de vente, au taux de 10%. Le prix s'entend hors taxes, au départ de la station.
5. Les ventes sont faites au nom et pour le compte des éleveurs propriétaires des animaux. En cas de litige entre acheteurs et vendeurs, le GIE Synergie Charolais, ne pourra ni être appelée en cause ou en garantie, ni être tenue responsable, pour quelque cause que ce soit, des conséquences de la vente et notamment du paiement des frais judiciaires de séquestre et de convention du ou des animaux en litige.
6. Le GIE Synergie Charolais est organisateur de la vente. La responsabilité commerciale est celle du propriétaire-naisseur qui définit avec l'acheteur suite à la vente, des conditions de règlement ou de réhabilitation.
7. Tous les animaux présentés à la vente sont inscrits au livre A du H.B.C. Les filiations ont été vérifiées par analyse ADN
8. Tous les animaux sont testés à l'entrée et présentent un résultat négatif pour : Tuberculination – IBR – BVD – Besnoitiose- FCO (4 et 8)
9. Tous les veaux doivent être impérativement récupérés le soir de la vente
 - Soit par l'acheteur - si achat en présentiel
 - Soit par le propriétaire si invendu, ou si achat en ligne, ou si accord entre acheteurs/naisseurs après la vente. Une participation financière pourrait être demandée par le propriétaire si ce dernier livre l'animal.

(Exception : pour les veaux vendus pour l'exportation et cas particulier)
10. Les animaux sont assurés jusqu'à leur départ de la station, selon les valeurs définies à l'entrée des animaux. Il convient donc de prendre des précautions en termes d'assurance dès le départ de l'animal.
11. Aptitude à la reproduction
 - 1) Une spermatogénèse a été faite sur tous les animaux proposés à la Vente aux Enchères
 - 2) Le GIE SYNERGIE CHAROLAIS ne pourra être appelée en justice au sujet de réclamations quelconques.